



Refus des enfants de partir chez leurs mere

Par **Bali**, le **12/07/2009** à **12:57**

Bonjour a tous,

Si je viens ici, c'est que vraiment j'ai besoin de vos conseils pour pouvoirs assurrer à mes enfants un bon avenir.

Je resume brievement ma situation, **mon Ex a quitté le domicile il y a plus d'un an** , durant toute cette periode elle n'a vu les enfants que quelques fois (environ 8 fois).

Elle a engagé la procédure de divorce, et pretendait que moi, leur pere, je manipulais mes enfants (11ans , 14ans, 16ans, 20 ans) en **leurs bourrants le cranes contre leur mere.** Elle dit cela, car **les enfants ne reconnaissent plus leurs mere elle est devenu mechante,vulgaire avec eux**, les menacé de les "tuer" quand ils disaient qu'ils ne voulaient pas voir sa famille (car ses soeurs sont mechante et violente envers eux, et son beau frere a des mains courantes contre lui pour attouchement et un autre est en prison car il a tiré sur le frere de mon ex, en clair que sa famille etaient pas des gens frequentables)

Alors que moi, **je poussais mes enfants a voir leur mere** , je rechargais leurs portables pour qu'il l'appel (et quand elle repondait c'etait pour leur guellés dessus et les insultés !)

Bref, **elle m'a fait passé pour le mechant Papa** qui parce que j'ai levé 1 fois la main sur Elle ,le sort a toute les sauces !

Et pretend s'inquitté pour eux, leurs santes leurs avenir, alors que pendant 1 ans et encore aujourd'hui elle ne les appelle jamais !

On est allée au Tribunal pour enfants, d'ailleurs je m'etonne du nom car mes enfants n'ont meme pas pu s'exprimer quand l'avocate de ma femme disait des choses completemnts fausses, le juge leur disait " ChUUTTE !!"(si c'est sa un juge POUR ENFANTS ! meme pas laissé la paroles aux enfants !)

Je viens de recevoir le Jugement : *Ordonnons une mesure d'action educative en milieu ouvert avec hebergement à l'egard des enfants pour une durée de 9 mois*

EN clair ma femme veut pourrir l'avenir de mes enfants en les envoyans en Foyer! En faisant du mal au enfants et en les separant de moi, elle sait que sa me fera beaucoup de mal.

Je m'en remet a vous, sachant qu'aucun de mes enfants ne veut aller chez elle, et que si il n'y vont pas elle va encore dire (comme la juge d'ailleurs! "leurs attitudes et leurs propos refleter une prise de position en faveur de leur pere et leurs impossibilités à exprimer leur ressenti reels " que c'est moi qui les RETIENT !

Que faire ?

Par **akeli**, le **14/07/2009** à **17:31**

bonjour je me permets de te repondre a ton message

moi j'ai 28 ans et le probleme ces que deux enfants(7ans et 6ans) de pere differetn l'année derniere mon premier a perdu son pere et cette année ces son frere.

En effet depuis 4ans nous avons refaits notre vie avec un jeune papa qui lui aussi a deux enfants du meme age que les miens.

Le probleme est que leurs mere es en imquapicité de les élevés la preuve est que niveau vocabulaire ces as ca (gros mots gestes obsenes.....)

niveaux sante non plus.

Depuis quatre ans mon ex essay d'obtenir la garde du petit par rapport a tout cela en pretextant que je met la vie de mon fils en danger alors que je m'en suisoccuper toute seule depuis sa naissance avec son frere.

Le mois dernier le juge a dit qu'en effet cela ne pouvais durait qui etait urgent de faire quelque chose

la decision a ete prise et ces moi qui a tout casque.

Desormais je doit voir mon fils que une heure par mois dans un lieu sain et neutre. de plus sur le jugement ces moi qui es en incimpacite de l'eduer alors que lon travail tout les deux et que l'enfant es perdu sans moi.

Moi je sais que depuis toute ces histoires nous sommes suivis par une mesure éducative cela es super car elle arrange pas mal de probleme sur les enfants et meme eux peuvent ce confie librement

Mon fils ne veut pas aller chez son pere car il es trop strict et par rapport a

Par **akeli**, le **14/07/2009** à **17:33**

par rapport a sa religion

je na meme plus la force de me battre

mais il lefaut donc bat toi et vu la situation ne laisse rien passe

au pire a tu deja essayer d'enregister les conversations telephonique?pour preuves du comportement de leurs mere?

attends ta reponse